



INTERPOL



COVID-19 : LA MENACE DES FAUX MÉDICAMENTS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la menace posée par les faux médicaments et produits médicaux a augmenté dans des proportions alarmantes. Les groupes criminels organisés exploitent la forte demande de médicaments, de produits de protection individuelle et d'hygiène et réalisent d'importants profits grâce à la vente de produits contrefaisants. Parallèlement à ce trafic illicite, les criminels se livrent également à des escroqueries, à des arnaques en ligne, à de l'hameçonnage par courriel et par téléphone et à la diffusion de logiciels malveillants.



COVID-19 : LA MENACE DES FAUX MÉDICAMENTS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Tendances actuelles en matière de faux médicaments et produits médicaux

En mars 2020, INTERPOL a coordonné une opération menée à l'échelle mondiale (Pangea XIII) faisant la chasse à la vente en ligne de médicaments et de dispositifs médicaux illicites ; 34 000 produits médicaux contrefaisants ont été saisis dans le cadre de cette opération. À ce jour, la plupart des produits contrefaisants signalés par les pays membres sont des médicaments (antiviraux, médicaments de phytothérapie et traitements antipaludiques), du matériel médical (masques, désinfectants, faux kits de dépistage du coronavirus, gants et respirateurs) et des désinfectants (produits désinfectants pour les mains, gels, savons et lingettes nettoyantes de mauvaise qualité).

Les autorités rapportent un nombre important de saisies de chloroquine. La demande des consommateurs augmente et les groupes criminels organisés y répondent en proposant des médicaments contrefaisants, non autorisés ou détournés. Une tendance similaire s'observe en ce qui concerne les faux vaccins contre le COVID-19.

La distribution de ces produits s'effectue principalement au moyen de plateformes de commerce électronique et de réseaux sociaux, de pharmacies peu scrupuleuses, d'applications de messagerie et du dark Web. Les réseaux criminels organisent également une fraude à la prescription en utilisant des documents falsifiés pour obtenir de la chloroquine et d'autres médicaments qui font l'objet d'une étude à titre de traitement potentiel contre le virus.

Évolution attendue

Les tendances suivantes vont continuer à évoluer pendant toute la durée de la pandémie à l'échelle mondiale :

- Le trafic d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'antiviraux frauduleux et contrefaisants ;
- Le commerce de produits contrefaisants sur les marchés en ligne ;
- Les cybermenaces notamment la diffusion de logiciels malveillants et les attaques d'hameçonnage ;
- Les attaques ciblées contre des infrastructures essentielles à l'instar des prestataires de services de santé.

Lorsqu'un traitement et un vaccin contre le COVID-19 vont être mis à la disposition du public, la demande va s'envoler, provoquant une augmentation parallèle des vols et de la contrefaçon de ces produits.

Comment repérer les faux produits médicaux

Lorsque vous achetez des médicaments, en particulier en ligne, suivez les recommandations suivantes :

- N'achetez jamais de médicaments sur des sites Internet inconnus ou sur un marché ;
- N'achetez que des médicaments qui vous ont été prescrits par votre médecin ou un professionnel de santé. Lorsque vous achetez en ligne, assurez-vous que le site Internet exige une ordonnance et dispose d'un certificat d'authenticité ;
- Méfiez-vous des pharmacies dont les offres sont trop belles pour être vraies. Les fausses promesses dont il faut se méfier sont les suivantes : « guérit toutes les formes » d'une maladie grave, « garantie satisfait ou remboursé » ou « sans risque » ;
- Comparez le prix avec celui des produits que vous avez l'habitude d'acheter ou celui pratiqué chez des vendeurs reconnus. Si le prix est nettement inférieur, il s'agit probablement d'une contrefaçon ;
- Comparez les médicaments avec ceux qui vous sont habituellement prescrits. Vérifier s'il contient des ingrédients différents, s'il prétend avoir des propriétés distinctes, s'il a une autre forme, s'il n'est pas correctement étiqueté, si la date d'expiration est dépassée ou inexistante ou si l'emballage semble mal fait ;
- Ne renseignez pas vos informations financières à moins que le site ne dispose d'un système de paiement en ligne sécurisé. Le commerce de faux produits médicaux est également lié à des escroqueries à la carte bancaire et au vol d'identité.

La réponse d'INTERPOL

INTERPOL est résolu à soutenir ses 194 pays membres afin d'enrayer les activités illicites générées par la pandémie. Nous assurons la coordination d'opérations menées à l'échelle régionale et mondiale visant à rassembler la police, les douanes et les autorités sanitaires de sorte à combiner l'expertise nécessaire à la lutte contre le commerce illicite, la criminalité financière et la cybercriminalité.

Les forces de police des pays membres peuvent utiliser notre système de Notices afin de partager des informations sensibles relatives à la criminalité et effectuer des recherches en temps réel dans nos 18 bases de données. Nos fichiers d'analyse criminelle permettent de faire ressortir des liens entre des suspects, des lieux, des produits et des marchés illicites.

Nous organisons également des formations et des webinaires visant à renforcer les compétences et les connaissances des services en matière de lutte contre les menaces criminelles liées au COVID-19. Parmi les ressources clés mises à disposition, citons l'International Intellectual Property Crime Investigators College.



INTERPOL

INTERPOL General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France

Web : WWW.INTERPOL.INT
Twitter : @INTERPOL_HQ